

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27 décembre 2018

Date convocation : 18/12/2019

Excusés - Absents : Lydie DESSOLIERS, Stéphane JEAMBRUN, Philippe MARIE, Christian PORCHIS, Damien MERCADIER (procuration Rolande AZAM), Martine DUFOSSÉ (Procuration Benoît RAVAILHE).

Secrétaire de séance : Benoît RAVAILHE

1 Travaux extension halle : Exposé et rappel du projet d'extension de la halle pour lequel une estimation des frais à engager s'élève à 69 814 € HT. Les accords de subvention obtenues s'élèvent au total à 55 851 €, soit 80 % du coût total. Le reste à charge pour la commune est de 14 000 € HT.

Depuis le début du projet le Comité de la Foire du Ségala a proposé de verser une participation, qu'il reste à définir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (7 pour et 3 abstentions).

- AUTORISE Madame le Maire à lancer le projet de travaux d'extension de la halle
- ACCEPTE que le Comité de la Foire du Ségala verse une participation de 4 000 € et AUTORISE Madame le Maire à signer une convention en ce sens.
- AUTORISE Madame le Maire à engager un emprunt pour la somme restant à charge de la commune pour la réalisation de ce projet.

Les travaux proprement dits, hors MO, fournitures et communication, s'élèvent à 62 182 € HT. Il est donc nécessaire de lancer un marché à procédure adaptée, compte tenu du montant estimatif des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (7 pour et 3 abstentions) :

- AUTORISE Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre d'un marché à procédure adaptée pour ce projet
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché de travaux

2 Travaux Eglise de Fournials : Rappel des travaux de restauration entrepris sur le Maître retable et sa toile depuis 2015, mobilier classé au titre des Monuments historiques, transféré en 1861 de la Chapelle de Las Planques à l'Eglise St Salvy de Fournials.

La toile restaurée a été déposée à l'église de Fournials en novembre 2018.

Il est- exposé qu'il y a lieu de mettre en œuvre des travaux de restauration de l'église de Fournials afin de préserver ce bâtiment et ce mobilier remarquable.

Ainsi il serait nécessaire de mettre hors d'eau ce bâtiment en réalisant des travaux de réfection de la toiture et des chéneaux, d'isolation des vitraux et de réparation de certains murs et plafonds intérieurs aujourd'hui endommagés. L'ensemble des travaux envisagés s'élèvent à 28 976 € HT.

Accord à l'unanimité pour effectuer les demandes de subvention : DETR (Etat), FDT (Département), etc...

3 Questions diverses

***Terrasse du Yunan** : Accord pour étudier l'aménagement de l'aire du Viaduc du Vaur et effectuer les demandes e subventions correspondantes si nécessaire.

***Contentieux DIRRIG/PRAT** : fin de l'instruction le 10/01/2019 et attente décision Tribunal de Toulouse.

***Tour de France 2019** : Passe à Tanus le 15 juillet 2019

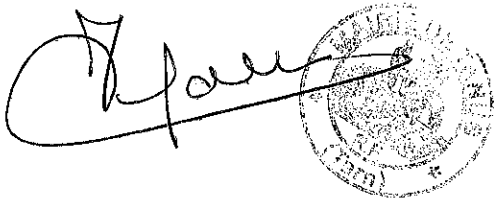
***Classement Viaduc du Vaur au Patrimoine de l'Unesco** : Projet européen de classement au Patrimoine de l'Unesco de plusieurs viaducs métalliques à une seule arche, dont le Viaduc du Vaur !.

***Cahier de doléances** : est à la disposition du public dans le hall de la mairie.

La séance est levée à 22h40

Madame le Maire de Tanus,

Rolande AZAM

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Rolande Azam'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE TANUS' around the top edge and '1979' at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem or logo.